



L'essentiel du CE Orange France Siège

Ordre du jour Juillet 2017

PRO / PME : Création d'une Direction métiers et d'une Direction des Marchés suite & fin	1
Redistribution des espaces de travail sur le site d'Orange Village	2
DNGP : Suivi de la mise en oeuvre	2
DCGP : Orientations stratégiques	3
Orientations Formation 2018	3
Handicap : Bilan 2016 et opération spéciale 2017	4
Règlement Intérieur Orange France Siège	4
Salle de Sport Orange Village	5

PRO / PME : Création d'une Direction métiers et d'une Direction des Marchés

✓ Consultation

Pour simplifier les processus et clarifier les rôles, il est proposé la création de 2 directions : une direction métier Pro-PME et une direction des marchés Pro-PME, sans impact sur l'organisation des directions marchés en région.

De nombreux engagements d'accompagnement et de formation ont été pris dans le dossier présenté en CE

Les élus de la CFE-CGC ont proposé une résolution pour leur remise d'avis. Cette résolution ne s'oppose pas à la mise en œuvre mais demande un bilan à 3 mois et à 6 mois

Vote des élus : **Résolution adoptée**

- Pour : 8 [CFE-CGC : 6, SUD : 2]
- Abstention : 4 [CFDT : 3, CGT : 1]
- Contre : 1 [CFTC : 1]

Analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC déplorent les 18 mois qui ont été nécessaires pour arriver à cette proposition d'organisation. Nous porterons une vigilance extrême pour que chacun trouve à minima une place dans cette nouvelle organisation, à la hauteur de ses compétences et niveaux de responsabilités actuels. Le respect des engagements pris en séance fera l'objet d'un suivi par les élus CFE-CGC.

Pour rappel et contrairement à la communication qui vous a été faite par vos Directions, les élus du CE n'ont pas rendu d'avis favorable à cette réorganisation, ils ne s'y sont pas opposés et ont demandé un suivi régulier !

Redistribution des espaces de travail sur le site d'Orange Village

✓ Information / Consultation sur l'opportunité de lancement du projet

Suite à la mise en place de la nouvelle organisation des Directions Nationales Grand Public, de nouveaux collectifs de travail émergent, alors que les équipes sont dispersées sur différents sites / bâtiments / étages.

Il est donc apparu nécessaire d'étudier comment rapprocher physiquement les équipes qui coopèrent au quotidien : créer de l'adhérence entre les équipes pour mieux travailler ensemble, en lien avec l'évolution des modes de fonctionnement et de collaboration.

Le projet porte dans un premier temps sur les localisations de Bagneux et Orange Village

En quelques chiffres

- 270 salariés de Bagneux arriveraient sur Orange Village, sans incidence sur les temps de trajets ...selon la Direction
- 4000 collaborateurs changeraient de localisation dans Orange Village
- Orange Village : c'est un capacitaire de 5800 positions de travail

Analyse de la CFE-CGC

Les données économiques présentées ne permettent pas aux élus CFE-CGC de juger de l'opportunité de réaliser et mettre en œuvre cette étude. Nous restons vigilants sur la méthodologie et attendons de nombreux éclaircissements et précisions car beaucoup de questions restent en suspens :

Quid des temps de trajet dont la Direction nous assure que ce n'est pas un problème?

Comment réunir les fameux collectifs de travail si on n'embarque pas le site de Vanves dans la réflexion ?

Les espaces de restauration, les parkings, la salle de sport pourront-ils absorber les effectifs supplémentaires ?

Le recueil d'avis sur cette opportunité est prévu en Octobre, cependant la direction a déjà largement communiqué auprès des salariés.

DNGP : Suivi de la mise en œuvre

✓ Premier point à date

Ajustements de design

- Deux modifications d'organigramme sont apparues depuis la mise en œuvre : création d'une Direction N3 au sein de la Direction des Canaux Physiques et création d'une Direction N4 au sein de la Direction des Parcours Clients Omnicanaux.
- De nombreux ajustements de missions, sur les N3 et N4, principalement concentrés dans la Direction des Canaux physiques
- Quelques modifications d'affectation des salariés : 8 dont 6 à la Direction des Parcours Clients Omnicanaux.

Appropriation par les équipes

Organisation d'un séminaire DCGP facilitant l'adhésion des équipes. A contrario, rien encore d'organisé officiellement pour les équipes de la DMGP.

Chantiers de Gouvernance & Interfonctionnement

Six chantiers prioritaires DCGP lancés en Juin, avec un grand nombre de sous chantiers pour chaque direction, avec des résultats attendus pour le 2^{ème} Semestre.

Accompagnement des salariés

Les entretiens d'arrivée ont bien été réalisés, ce qui a permis une meilleure appropriation de la nouvelle organisation.

170 salariés ont contacté les équipes RH en charge de l'accompagnement : 65 salariés sont satisfaits de leur positionnement et 105 poursuivent une recherche de poste.

La commission de suivi de la mise en œuvre de la nouvelle organisation a proposé via une résolution la mise en place d'un sondage auprès des salariés. Ce sondage nous sera restitué en Octobre.

Vote des élus : **Résolution adoptée**

- Pour : 9 [CFE-CGC : 7, SUD : 2]
- Abstention : 4 [CFDT : 2, CGT : 1, CFTC : 1]

Analyse de la CFE-CGC

Les délais de mise en place, notamment autour des chantiers d'interfonctionnement, sont beaucoup trop longs et risquent d'impacter la bonne marche de l'entreprise, à la fois sur le business et sur le moral des équipes.

Nous déplorons les ajustements d'organigrammes après la clôture du processus d'information Consultation qui a duré plus de 6 mois. Les élus CFE-CGC s'étonnent du peu d'ajustements dans la nouvelle Direction Digitale.

De nombreux points d'attention ont été remontés par la commission et les élus CFE-CGC resteront vigilants sur ces différents points.

Les élus de la CFE-CGC, notamment le président de la commission de suivi, tiennent à noter la qualité du dialogue avec la direction ainsi que les efforts réalisés par les RH dans l'accompagnement des salariés.

DCGP : Orientations stratégiques

La stratégie DCGP est guidée par Essentiels2020. Son rôle est de créer les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs

Les contacts clients sont un actif fort pour Orange mais ils doivent être renforcés pour répondre aux évolutions du marché et aux besoins des clients :

- 2/3 des contacts se font en canaux humains
- 100 millions d'interactions / an avec nos clients
- 20 millions d'actes commerciaux par an

Analyse de la CFE-CGC

Après de nombreuses demandes, la Direction Client Grand Public est (enfin !) venue présenter ses orientations stratégiques. Cependant la CFE-CGC déplore la légèreté du dossier transmis, qui sans explication et traduction simultanée, rend l'analyse du dossier en amont de la réunion de CE impossible tant les éléments présentés étaient incompréhensibles. Nous n'avons donc pas pu préparer et analyser ce dossier qui nous apparaissait comme structurant avec la mise en place de la nouvelle organisation. Espérons qu'un deuxième passage sera plus complet et viendra éclairer les éléments chiffrés reçus par la commission Economique

Orientations Formation 2018

✓ information en vue d'une consultation ultérieure

Les éléments clefs

- Maintien du volume moyen par salarié formé : entre 25 et 28h
- Effort sur le taux d'accès à la formation qui passe à 75% (vs 70% en 2017)
- Les formations internes seront privilégiées par rapport à celles dispensées en externe
- Les modalités de dispense des formations évoluent au profit des usages digitaux (quizz, vidéo, MOOC,...).

La répartition des formations selon les grands axes (métier / management / transverse) est absente, sans proposition de renforcement des formations en faveur des non managers.

Analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC, comme le président de la commission formation, déplorent que les orientations proposées ne soient pas à la hauteur des ambitions du contrat social 2020. Le taux d'accès à la formation est certes en légère progression, mais reste inférieur de 10 points à celui du Groupe.

Nous constatons que contrairement aux annonces maintes fois répétées, Orange Learning n'est toujours pas opérationnel à 100% et nous déplorons que de nombreux salariés soient sans plan de formation défini. Bien qu'indiqué dans le contrat social 2020, nous nous interrogeons sur la manière et les moyens, qui permettront de « Garantir les compétences utiles pour demain ».

Handicap : Bilan 2016 et opération spéciale 2017

✓ information en vue d'une consultation ultérieure

Le bilan 2016

- Un taux global d'emploi à 7,07%, pour un objectif à 6% : 125 salariés en situation de handicap à OFS
- Près de 87 000€ consacrés aux dépenses pour le maintien dans l'emploi
- Un taux d'accès à la formation de 58,88% pour une moyenne de 20,56h, données inférieures au global des salariés OFS
- 6 promotions, soit un taux de promotion à 5,61%, supérieur à celui de l'ensemble des effectifs OFS
- 2,45 M€ d'achats auprès du secteur protégé, en progression de +20%

L'opération spéciale

Sur proposition de la commission handicap, le bureau du CE OFS a étudié la mise en place d'une opération spéciale « handicap » pour 2017. Grâce à une gestion saine, le budget nécessaire à cette prestation a pu être dégagé. Cette prestation sera mise en œuvre courant Septembre, et se fera sous la forme d'un abondement du compte TATOU à hauteur de 500€ pour les salariés ayant une invalidité déclarée inférieure à 50% et de 750€ pour les salariés ayant une invalidité déclarée supérieure à 50%.

La CGT n'a pas pris part au vote de la mise en œuvre de cette prestation.

Vote des élus : **Prestation validée**

- Pour : 12 [CFE-CGC : 6, CFDT : 3, SUD : 2, CFTC : 1]

Le budget associé sera mis en œuvre, mais n'a pas été validé par tous les élus.

Vote des élus : **Budget validé**

- Pour : 8 [CFE-CGC : 6, CFDT : 1, CFTC : 1]
- Abstention : 2 [CFDT : 2]
- Contre : 3 [CGT : 1, SUD : 2]

Analyse de la CFE-CGC

Le handicap reste un sujet important c'est pourquoi les élus CFE-CGC, seuls membres du bureau, ont étudié avec intérêt la proposition de la commission handicap. Le budget nécessaire à la mise en œuvre a pu être trouvé, sans impacter les prestations et le programme déjà en place. Il s'agit bien d'une opération spéciale pour 2017.

Règlement Intérieur Orange France Siège

✓ information en vue d'une consultation ultérieure

Le texte proposé sera soumis à la commission technique CHSCT qui se réunit pour une réunion de travail le 17 Juillet. Ce texte prend en compte les dernières évolutions réglementaires, notamment la loi SAPIN II

Les principales évolutions

- Modification de formulation des clauses relatives aux retards, absences, sorties pendant les horaires de travail / temps de travail
- Actualisation des termes de la clause sur le droit à défense
- Ajout / modification de clauses existantes en lien avec l'évolution du cadre réglementaire :
 - Interdiction de fumer / vapoter
 - Lutte contre les agissements sexistes
 - Respect du secret professionnel et de la confidentialité, sécurisation de l'information
 - Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Analyse de la CFE-CGC

Depuis le début de la nouvelle mandature (Novembre 2014), les élus CFE-CGC réclament un règlement intérieur pour le périmètre OFS. C'est en fin de mandature que la direction se réveille pour nous proposer un règlement intérieur qui se veut une quasi réécriture du code du travail !

Nous rappelons qu'aujourd'hui aucun règlement intérieur ne s'applique alors que c'est une obligation légale.
Quand rien ne presse, on trouve toujours son chemin

Salle de Sport Orange Village

✓ Point de suivi

Les résultats du sondage

- 680 répondants, dont 56% de femmes et 46,7% sur la tranche d'âge 41-50 ans
- 6% des répondants ne sont plus abonnés car les horaires ne correspondent plus à leurs contraintes
- 90% des répondants sont satisfaits des horaires des cours collectifs
- 98% des répondants sont satisfaits de leur conseiller sportif
- Plus de 70% des répondants sont insatisfaits des douches et des vestiaires

Ce qui est prévu

- Le choix du prestataire se fera avant la fin du mois de Juillet
- Une fermeture de 15j en Aout est prévue pour un rafraîchissement des sanitaires
- Une réflexion plus globale pour envisager un espace plus grand sur le site
- Une réfection plus importante des sanitaires ultérieurement

Analyse de la CFE-CGC

Même si la direction confirme son souhait de maintenir une salle de sport au sein d'Orange Village, les élus CFE-CGC restent vigilants sur les conditions proposées à la fois en terme de rapport Qualité / Prix et de l'offre de service.

On regrette que les salariés et adhérents ne soient consultés qu'en fin de course, via un sondage, au moment où tout semble joué d'avance. On notera que les sanitaires, sous la responsabilité d'Orange, restent le point d'insatisfaction le plus important ...

Dans les exigences du cahier des charges plusieurs points nous interrogent :

La volonté d'ouvrir la salle sur des horaires plus large ne tient pas compte des expériences passées.

De même, la demande de nouveaux cours (Yoga, Pilâtes..) nous montre clairement que l'offre actuelle n'est même pas connue de la Direction, car à l'exception de la « zumba » ils sont déjà au programme. Et enfin prévoir des cours collectifs à 35 sans augmenter les m2 est un non sens complet sauf à vouloir dégrader la qualité et générer de l'insatisfaction ... quand on veut noyer son chien ...

Bref, un beau gâchis, là où la Direction aurait vraiment pu travailler de concert avec les adhérents !

Les membres du bureau ont proposé de soutenir le plan de communication, avec un envoi de mails à nos ouvrant-droits pour faire connaître la salle de sport et les prestations proposées

Pour retrouver tous les documents présentés en séance  [accédez à Alfresco*](#)

**l'accès à la base Alfresco est réservé à nos adhérents*

La CFE-CGC Orange au CE Orange France Siège



Xavier PODEVIN
Secrétaire
06 87 60 86 75



Laurence CLOIX
Présidente commission
Activités Sociales et
Culturelles
06 42 30 19 46



Christophe RABIER
Président des
commissions Formation
et Economie
06 72 95 72 57



Laurence DALBOUSSIERE
Secrétaire adjointe
06 30 55 59 97



André LECOUBLE
Trésorier
06 07 95 00 09



Franca LOSTYS
06 70 40 82 24



Philippe BESSINE
06 72 08 04 31



Anne LEFRANS
Présidente commission logement
06 07 95 00 09



Catherine REYDY
06 76 41 01 20



Marie-Annick PITALLIER
Présidente Commission
Risques Psycho-sociaux
06 74 00 70 42



Fatima HAMADI
06 73 71 94 33



Kathleen BEAUDE
Votre Représentante Syndicale
06 72 91 50 54

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15